



Apprentissage : une remise à plat politique et intellectuelle de la formation est nécessaire

9 décembre 2015

Par **Marc Sanchez**, secrétaire général du Syndicat des indépendants (SDI)

Alors que la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) a publié les chiffres des recrutements en apprentissage du mois d'octobre 2015, il est plus que jamais nécessaire de revenir aux fondamentaux et de concevoir l'apprentissage comme LA transmission d'un savoir-faire, le plus souvent manuel, à destination de jeunes peu ou pas qualifiés. Une population qui reste trop souvent, à l'heure actuelle, laissée pour compte et stock de futurs chômeurs, à défaut d'une réelle remise à plat du système de formation.

Bien que les TPE restent de loin les premières signataires de ce type de contrat, la chute des recrutements en apprentissage est particulièrement marquée dans ce segment d'entreprises. Trois principaux facteurs expliquent cette nette diminution de recrutement au sein des très petites entreprises : l'absence de motivation des jeunes, le coût de l'apprentissage et la conjoncture économique.

En effet, nombre de chefs d'entreprise constatent avec amertume que les jeunes accueillis en entreprise n'ont pas exercé de choix éclairé sur la formation suivie. A ce constat s'ajoute l'absence de visibilité sur la pérennité de l'entreprise et les incessantes modifications des aides financières, retirées pour être de nouveau accordées (exemple : prime de 1 000 € retirée en 2013, puis réinstaurée en catastrophe, dans la foulée, face au tollé des professionnels.) La mise en place d'une prime de 4 000 € d'aide à l'embauche d'un apprenti annoncée en juin

De fait, circonscrite aux seuls apprentis mineurs, elle comporte également un obstacle administratif majeur qui freine aussi bien la formation du jeune que le travail de l'entrepreneur, souvent seul au sein de son entreprise et évidemment dépourvu de service ressources humaines : soit la saisie récurrente en ligne d'attestations de présence en entreprise.

C'est pourquoi beaucoup de dirigeants d'entreprise se refusent dans ces conditions à s'engager, tant sur un plan financier que sur un plan humain. Pourtant, seules les 2,1 millions de TPE sont en capacité de relancer l'apprentissage.

Impliquer seulement le secteur public et les grandes et moyennes entreprises est un leurre. Ce n'est pas un hasard si l'apprentissage dans les formations supérieures progresse fortement, alors que celui destiné aux jeunes à faible niveau de qualification est en chute libre.

Les solutions existent et supposent une réelle volonté politique accompagnée d'une révolution intellectuelle pour déconnecter la formation à un métier en apprentissage de la notion d'échec scolaire. Elles supposent de ce fait une remise à plat complète de la gouvernance et des circuits de financement complexes.